

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rivière, 2 novembre 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Rivière, 2 novembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[2 novembre 1872](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Rivière-Aubin](#)

Lieu de destination26-28 rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin indique à Rivière qu'il craint l'influence des constructions nouvelles sur sa santé et il lui annonce qu'il choisit le logement de l'hôtel composé de 2 chambres et d'un salon au prix de 220 F par mois avec les meubles nécessaires pour ses papiers et ses vêtements, mais qu'il aurait préféré au premier étage plutôt qu'au second. Il l'avertit qu'il arrivera à Versailles pour l'ouverture de l'Assemblée. NotesLieu de destination : l'index du registre de correspondance indique « hôtel Vatel », hôtel disparu qui se trouvait au 26-28 rue des Réservoirs et rue Pétigny à Versailles (Yvelines).

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Habitations](#), [Santé](#)

Personnes citées[Assemblée nationale \(France\)](#)

Lieux cités[28, rue des Réservoirs, Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 23/08/2024



Guise le 20 novembre 99

Monsieur le vicier,

Comme j'aurais beaucoup
l'influence des constructions
nouvelles, en raison de
l'état de ma santé, je
donnerai la préférence
au logement de l'hôtel
composé de 2 chambres et
1 salon au prix de
110 francs par mois,
surtout s'il comprend les
meubles nécessaires pour
loger mes papiers en
même temps que nos
vêtements.

Je vous fais remarquer
toutefois que j'aurais

exprime le désir d'avoir
un logement au premier,
je n'accepte donc le second
que parce que vous ne me
donnez pas à choisir
avec un autre apparte-
ment situé au premier
étage.

J'arriverai à Versailles
pour l'ouverture de
l'Assemblée, veuillez en
conséquence tenir l'appar-
tement prêt pour cette
époque.

Adieu, je vous prie,
Madame, mes civilités.

Madame